

REFLEXIONS POUR UNE APPROCHE DE LA NOTION DE PATRIMOINE

Christian Lippold, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional en Histoire Géographie

Intervention au colloque régional de l'Education artistique et culturelle – Guingamp, le 20 septembre 2023

Cette intervention a pour but de poser, à travers quelques remarques, un cadre de réflexion pour une notion qui apparaît familière, fréquemment mobilisée dans le discours public et médiatique, mais qui appelle quelques précautions dans ses usages. Le format initial de cette intervention (15 mn) ayant imposé de faire des choix, elle est donc nécessairement incomplète et se veut avant tout une invitation à la réflexion.

Une remarque préliminaire : tous les auteurs s'accordent pour constater qu'on ne peut pas définir facilement le patrimoine. On peut surtout dire ce qu'il n'est pas.

- Il nous est transmis, (du moins est-ce le sentiment le plus fréquent), mais ce n'est pas à proprement parler un héritage ;
- Il induit un certain rapport au passé, mais ce n'est pas de l'Histoire ;
- Personne n'est capable d'en lister les objets de manière exhaustive.

Il est donc nécessaire d'en appréhender la complexité et le caractère mouvant si l'on veut en faire un objet de travail.

Une dernière précision : cette intervention s'appuie surtout sur le cas français, mais ce qui est évoqué ici est largement transposable à d'autres contextes. Il va de soi que l'approche de ce thème dans d'autres contextes culturels amènerait à nuancer le propos.

Cette présentation s'articule en deux points :

- Un rapide survol de l'apparition et de l'évolution de la notion de patrimoine ;
- Quatre constats pour définir un cadre de réflexion sur le sujet.

UN RAPIDE SURVOL DE L'APPARITION ET DE L'EVOLUTION DE LA NOTION DE PATRIMOINE

On peut partir d'une idée commune. A l'origine, le patrimoine est l'héritage venant du père. Ce sont des biens matériels (ou financiers) qui nous sont transmis et que nous avons la responsabilité de préserver en vue de la transmettre à notre tour. Il s'agit d'une notion juridique un peu différente de la notion d'héritage, qui insiste plutôt sur la réception des biens.

Initialement, c'est un terme qui relève de la sphère privée, du domaine des individus. C'est le sens que le mot patrimoine va conserver jusqu'au milieu du XXe siècle. Ce n'est qu'à partir des années 1960 qu'on commence à l'employer dans un sens collectif.

Cela ne veut cependant pas dire que la notion de patrimoine collectif n'existe pas avant. Mais elle ne porte pas ce nom.

En France, elle apparaît avec la Révolution française. A partir de 1789, s'affirme l'idée de **Nation**, c'est-à-dire d'une entité qui transcende les individus. Or cette notion doit s'affirmer comme principe

politique, mais aussi dans le quotidien. Pour prouver son existence antérieure à la Révolution, la Nation va chercher des preuves, des traces.

Elle va donc revendiquer un héritage qui va consister en un ensemble de biens dont elle s'empare, qui appartenaient auparavant au roi, à la noblesse, à l'Église... Elle va en faire des biens collectifs qui matérialisent son existence et son unité. Ce sont les « monuments historiques » qui sont identifiés comme tels au XIXe siècle. A partir de ce moment, la Nation va décréter que ces biens (le plus souvent des monuments) appartiennent à tous et va mettre en œuvre une politique de protection.

Il n'est pas possible dans ce cadre de détailler l'évolution de cette politique, mais elle marque deux caractéristiques constitutives de la notion de patrimoine jusqu'à nos jours :

- 1) C'est la **mobilisation d'objets du passé au service d'un discours présent**. Ce discours renvoie directement à une identité. D'emblée, le patrimoine a donc une dimension civique. Initialement, ce premier patrimoine, formé de grands monuments (châteaux et églises, surtout) et de quelques objets précieux est porteur d'un message d'unité et de grandeur. Il matérialise une histoire collective que l'on peut qualifier de « roman national ».
- 2) C'est le fruit d'un **processus de sélection**, d'un choix, au service des besoins des sociétés contemporaines. Tous les monuments ne rejoignent pas le patrimoine. L'appellation « monuments historiques » suppose que d'autres ne le sont pas.

Si nous poursuivons cette logique, la conclusion que l'on peut en tirer est que le patrimoine est le résultat d'un processus de sélection au service des besoins des sociétés. C'est donc autant une dynamique qu'un état.

Or, les sociétés évoluent, se transforment, et leurs besoins aussi. C'est exactement ce qui se passe à partir des années 1970 / 1980.

Jusqu'à-là, le patrimoine était largement cantonné au monumental et à la dimension artistique. Il était le reflet d'une société dominée par une forme de culture classique. Or, en lien, d'une part, avec la démocratisation de la culture, d'autre part, avec la diversification des formes de culture reconnues, mais aussi avec l'affirmation croissante d'identités particulières, la notion de patrimoine **évolue en se diversifiant**. C'est ce que certains auteurs appellent « l'inflation patrimoniale » (en anglais, l'expression « heritage boom » renvoie à la même idée).

Ce contexte a produit deux effets à partir des années 1980, qui conditionnent l'approche de cette question :

- **l'élargissement de la notion de patrimoine** : les objets patrimoniaux sont aujourd'hui très divers : architecture, monuments, œuvres d'art, objets du quotidien, biens immatériels, traditions intellectuelles, sites, paysages, traces biologiques, animaux ou encore données numériques, pour ne citer que quelques exemples. Tout, donc, ou presque, peut devenir patrimoine.
- **l'évolution du discours** porté sur les objets constitutifs du patrimoine.

Un peu comme dans le cas de la mémoire, le patrimoine peut être mobilisé au service d'identités particulières. Cela peut être notamment le cas dans les contextes suivants :

- la prise en compte de différentes échelles (du patrimoine local au patrimoine mondial),

- la prise en compte de différents milieux (il existe un patrimoine maritime, rural, industriel ...),
- la prise en compte de la matérialité (patrimoine matériel/immatériel)
- L'émergence de nouveaux objets patrimoniaux ou la contestation d'objets existants par de nouveaux acteurs (avec par exemple la remise en cause récente de la place de certaines statues dans l'espace public).

De fait, en France, à Fort-de-France et à Schoelcher en Martinique, les déboulonnements de deux statues de Victor Schoelcher, ancien secrétaire d'État aux colonies commémoré pour avoir décrété le 27 avril 1848 l'abolition de l'esclavage, ont eu lieu le 23 mai 2020 – donc avant le meurtre de George Floyd. Cela étant, le mouvement qui a suivi a conduit à d'autres attaques envers des monuments érigés en l'honneur du même personnage historique, par exemple à Cayenne en Guyane le 18 juillet 2020, et le 6 mars 2021 sur la commune du Diamant en Martinique. Ces attaques, destructions et déboulonnements ont pu surprendre compte tenu de l'histoire associée à Schoelcher. En fait, c'est moins l'homme que le mythe qui l'entoure, qualifié de « schoelcherisme » par les historiens et historiennes, qui est dénoncé par ces actes. Plus généralement, c'est la perception d'une surreprésentation de Victor Schoelcher et, avec lui, des colons, et le sentiment qu'il n'existe encore qu'une lecture unique de l'histoire marginalisant et excluant les esclaves, qui guide ces actes.

DESCHEPPER Julie, « Notion en débat. Le patrimoine », *Géoconfluences*, mars 2021

C'est la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. La production du patrimoine doit toujours être accompagnée **d'un travail d'explication et de critique**.

QUATRE CONSTATS POUR DEFINIR UN CADRE DE REFLEXION SUR LE SUJET

Il paraît nécessaire de garder quatre points en mémoire lorsqu'on travaille sur la notion de patrimoine : le patrimoine est une construction sociale ; il est accompagné d'un discours ; c'est une expérience sensible liée à l'identité ; il porte un rapport au temps.

- Le patrimoine est une **construction sociale**

Le patrimoine n'existe pas a priori. « C'est une stricte construction sociale »¹. Il n'existe que dans le cadre d'un processus de **patrimonialisation** qui change le statut de ce qu'il désigne. Le patrimoine n'est pas immuable et il peut être conservé, restauré, valorisé, déplacé, déclassé, abandonné, contesté, voire détruit.

Il n'est jamais stable et statique, mais toujours « subjectif, manipulable, évolutif et, souvent, conflictuel. C'est d'ailleurs pourquoi il nous renseigne avant tout sur les sociétés contemporaines. »

¹ Les citations sont extraites de l'article de Julie Deschepper mentionné parmi les ouvrages consultés.

- Il est le produit d'un **discours**

Le patrimoine n'est pas, en tant que tel, porteur de sens. **Ce sont les discours qui sont l'essence même de sa fabrication.** « En effet, toute mise en patrimoine est précédée ou accompagnée d'un discours sur l'objet concerné. C'est pourquoi l'on peut affirmer que le patrimoine est résolument performatif : n'est patrimoine que ce qui est nommé comme tel à un moment donné ou, pour le dire autrement, c'est le discours sur le patrimoine qui fait le patrimoine ».

« Les objets à patrimonialiser sont toujours saisis par celles et ceux qui s'en emparent comme autant de moyens de transmettre leur discours. Le patrimoine est produit pour le rôle qu'il a à jouer à un moment donné, par certains acteurs, qu'ils soient étatiques, institutionnels, associatifs ou citoyens ».

L'inflation patrimoniale précédemment évoquée est d'ailleurs la traduction de cette multiplication des agents de la patrimonialisation. Ce qui pose une question redoutable : qui décide qu'un objet est patrimonial ? A côté d'une pratique institutionnelle (Etats, institutions nationales ou internationales...) il existe aussi une forme « spontanée » de patrimonialisation ou de dépatrimonialisation.

- C'est **une expérience sensible** liée à l'identité

La condition de la réussite de la patrimonialisation est que la dimension sensible, affective, y soit associée. Le patrimoine ne joue son rôle que s'il suscite **une émotion** chez ceux à qui il s'adresse, par qui il est reçu. S'il doit toujours faire l'objet d'une éducation, d'une explication, d'un accompagnement, le patrimoine entre en relation avec notre identité. Même si on ne l'a jamais vu, on reconnaît dans l'objet patrimonial une part de nous-même.

« C'est là que se joue la pertinence et l'efficacité, ou non, du discours porté par l'objet qui les supporte, c'est là aussi que se mettent en place les discordances et les tensions. En effet, il existe toujours, sur un même objet, plusieurs discours. »

Il faut donc s'intéresser aussi aux conditions de la réception du patrimoine.

- Il porte **un rapport au temps** particulier

Le patrimoine porte en lui un certain rapport au temps, puisqu'il se fonde sur **un constant échange entre le passé, le présent et le futur.**

Il porte un regard sur le passé qui n'est pas de l'Histoire, même s'il en est proche. On rejoint là une autre problématique du rapport des sociétés au passé : la question de la mémoire (ou des mémoires). « Dans cette perspective, les objets patrimoniaux peuvent, dans une certaine mesure, être considérés comme une forme sensible de la mémoire subjective d'une société, ce que Maurice Halbwachs définit comme la « mémoire collective » : une reconstruction du passé (...) (qui) adapte l'image des faits anciens aux croyances et aux besoins spirituels du présent ».

Si le patrimoine entretient un lien intime avec le passé, il est donc, peut-être « avant tout, une catégorie du présent. Il est déterminé par des choix (politiques, idéologiques, affectifs, cognitifs ou encore administratifs effectués à un moment particulier de l'histoire d'une société. »

Enfin, le patrimoine possède également un lien très fort avec le futur. Le geste de patrimonialiser porte toujours en lui les notions de préservation (à l'identique ou pas ? C'est un débat permanent) et de

transmission. Il suppose un projet collectif pour l'avenir, et le patrimoine peut ainsi être appréhendé pour ce qu'il enseigne de l'image qu'une société veut laisser sur le long terme.

Conclusion

En ce qu'il est constitutif de notre identité, qu'il contribue à affirmer un projet commun, mais qu'il demande souvent à être accompagné et expliqué, le patrimoine constitue un bel objet de travail pour une éducation à la citoyenneté à travers une éducation artistique et culturelle, dans le plein sens de chacun de ces deux termes, alliant les dimensions sensible et affective à la dimension explicative, voire critique.

Principaux ouvrages et articles utilisés

BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La Notion de Patrimoine*, Paris, Editions Liana Levi, 1994, 141p.

BACHELIER Christian. « La notion de patrimoine ». In: *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n°43, mars 1991. pp. 19-30

https://www.persee.fr/doc/ihtp_0247-0101_1991_num_43_1_2623

DESCHEPPER Julie, « Notion en débat. Le patrimoine », *Géoconfluences*, mars 2021.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/patrimoine>

POUIVET Roger, « Pourquoi conserver les œuvres d'art et le patrimoine ? », *Nouvelle revue d'esthétique* 2018/1 (n° 21), pages 109 à 119

<https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2018-1-page-109.htm>

ROBERT Nicolas, GUIU Claire, « Le point sur une notion : le patrimoine », *Cahiers nantais*, 2011-2, mis en ligne le 16 février 2021, consulté le 12 septembre 2023.

<http://cahiers-nantais.fr/index.php?id=909>